



Monsieur Eric DELOBEL
Directeur du futur aéroport du Grand Ouest
Aéroport de Nantes Atlantique
44340 BOUGUENNAIS

Angers, le 31 octobre 2013

LRAR

Objet : Demande d'accès à propriété privée – Inventaires naturalistes – Notre-Dame-des-Landes

Monsieur le Directeur,

La demande de dérogation à l'interdiction de destruction d'espèces protégées que vous avez formulée auprès de la préfecture de Loire-Atlantique s'agissant du projet de plateforme aéroportuaire à Notre-Dame-des-Landes fait actuellement l'objet d'une procédure de consultation du public.

Au vu des éléments contenus dans le dossier de demande et d'informations de terrain qui ont été portées à notre connaissance, il apparait que plusieurs espèces protégées présentes sur le site qui fera l'objet de travaux n'ont pas été inventoriées et ne font donc pas l'objet d'une demande de dérogation. Il s'agit notamment de plusieurs stations de l'espèce *Sibthorpia europaea* ainsi que de stations jusque là non identifiées de *Lurionium Natans*, présents entre les lieux-dits du Liminbout et des Fosses Noires sur la commune de Notre-Dame-des-Landes.

Nous pensons que cette lacune des inventaires floristiques nuit à la bonne information du public et à l'exactitude de la demande que vous avez formulée auprès de la préfecture de Loire-Atlantique.

Aussi, afin de lever tout doute quant à la présence des spécimens précités, nous vous demandons de bien vouloir nous autoriser à pénétrer sur les terrains concernés lorsque ceux-ci vous appartiennent, accompagnés par un huissier de justice et, si vous le souhaitez, par le cabinet d'études qui vous assiste (Biotope).

Au vu de l'avancement de la procédure de consultation du public, nous vous remercions de bien vouloir nous signifier votre réponse avant le 7 novembre 2013.

Nous vous prions, monsieur le Directeur, de croire en l'assurance de notre meilleure considération.

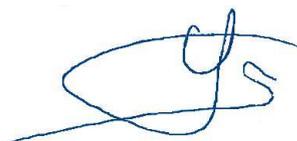
Yves LEPAGE
Président de FNE Pays de la Loire



Hervé LE STRAT
Vice-Président de Bretagne Vivante



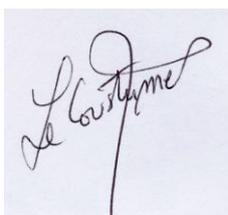
Gildas TOUBLANC
Président de la Coordination Régionale LPO



Roberto EPPLE
Président de SOS Loire Vivante



Pascale LE COUSTOMER
Présidente d'Eau et Rivières de Bretagne



Copie à :

- M. Christian DE LAVERNEE, préfet de Loire-Atlantique, préfet de Région
- M. Hubert FERRY-WILCZEK, DREAL Pays de la Loire
- M. Dominique DHERVE, directeur général du Conservatoire botanique national de Brest

Répondre à : FNE Pays de la Loire
76 ter rue Lionnaise
49100 ANGERS